

## **ENFIN RENVOYER LES CRIMINELS ÉTRANGERS !**

par Michaël Buffat, conseiller national, Vuarrens

**L'insécurité est une des préoccupations les plus importantes de nos concitoyens. La mission principale de l'Etat est de garantir que chacun puisse vivre sur notre territoire en toute sécurité. Il nous appartient en tant qu'élu de tout mettre en œuvre afin d'atteindre cet objectif. Nous ne pouvons pas admettre que les meurtres, les viols et les cambriolages soient le quotidien de la population.**

Personne ne peut contester aujourd'hui la réalité de la situation en ce qui concerne la criminalité étrangère. Les chiffres sont là. Alors qu'en 2014 la population étrangère représentait environ 24 % de la population, 58 % des délits ou crimes ont été le fait de résidents étrangers. 73% de la population carcérale dans notre pays n'a pas le passeport helvétique et ce dernier chiffre dépasse même les 80% dans notre canton de Vaud.

Le peuple suisse a bien compris cette problématique en approuvant, en novembre 2010, l'initiative pour l'expulsion des criminels étrangers et en rejetant le contre-projet du Conseil fédéral.

Malheureusement, comme trop souvent, la classe politique n'aime pas se faire dicter son action par la population et il est ressorti des travaux parlementaires une loi d'application dénaturant l'initiative voulue par le souverain. Aujourd'hui, il appartient donc à nouveau au peuple d'imposer sa volonté sur ce dossier en acceptant le 28 février la nouvelle initiative de mise en œuvre.

Cette dernière permet une application immédiate de la volonté populaire. Elle définit de manière précise les délits qui généreront directement une expulsion ou, pour les moins graves, qui donneront lieu à un premier avertissement avant le renvoi.

Si cette initiative va améliorer la sécurité par son effet dissuasif, elle aura également un effet important sur les coûts du système carcéral dans notre pays. Rappelons-nous que le coût d'une personne détenue coûte en moyenne 400 francs par jour, ce qui représente plus d'un milliard de charges pour les cantons.

Alors que nous sommes à quelques semaines de la votation, nous assistons à une levée de bouclier de la part des opposants à cette initiative. A regarder de près leurs arguments, nous ne pouvons qu'arriver à la conclusion que ces bien-pensants préfèrent trouver des excuses et des solutions pour les criminels plutôt que de penser aux victimes actuelles et futures.

Il est également évident que les étrangers bien intégrés et respectant nos lois n'ont rien à craindre de cette initiative. Au contraire, en chassant les moutons noirs, nous rétablissons une certaine confiance dans la population.

Pour un pays où il fait bon vivre, je ne peux que vous recommander de voter OUI à cette initiative.